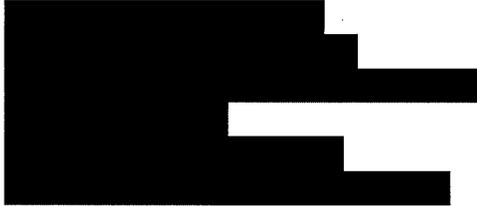




Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 25 septembre 2018



**OBJET : Réponse - Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. (dossier) : 1627/ 2018-14**



En réponse à votre demande d'accès aux documents du 6 septembre dernier, voici les informations détenues par l'Institut national de santé publique du Québec :

- Nombre d'employés dont le salaire annuel est supérieur à 100 000 \$ : 25
- Moyenne de salaire desdits employés : 119 934 \$
- Salaire le moins élevé : 100 459 \$
- Salaire le plus élevé : 275 899 \$

Tous ces employés exercent leurs fonctions à l'Institut. Aucun n'exerce ses fonctions au sein d'un organisme relevant de l'Institut.

Nous tenons à vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la présente décision. Vous trouverez en annexe une note explicative à cet égard.

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La secrétaire générale et responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Julie Gauthier

p.j. Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2018-6887